

Le Feuillet municipal

fevrier 2024



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC



N° 114

Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site aurignac.fr et ne plus le recevoir en version papier.

La Mairie communique

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.
Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedis 09 et 23 mars de 9h à 12h.

Numéro d'astreinte municipale : 07 57 68 26 73
En cas d'urgence seulement le week-end et en semaine après 16h45.

Permanence de nos conseillers départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD
vous accueillent sans RDV, à Aurignac, le mercredi 06 mars de 14h à 16h - bureau des Adjoints - Mairie

RAPPEL Modification de la circulation

RUE DE LA FONTAINE VIEILLE : LA CIRCULATION EST STRICTEMENT INTERDITE DANS LES DEUX SENS À TOUT VÉHICULE MOTORISÉ.

SEULS LES RÉSIDENTS DE CETTE RUE SONT AUTORISÉS, POUR LA DESSERTE DE LEUR DOMICILE, À EMPRUNTER CETTE VOIE DANS LE SENS BOULEVARD ADOUE ➡ FONTAINE VIEILLE.



Menace de fermeture à l'école élémentaire

Les services de l'Éducation ont informé la municipalité de la possibilité de fermeture d'une classe à l'école élémentaire Jacques Prévert à la prochaine rentrée de septembre.



Votre municipalité se mobilise pour la défense de ses écoles et pour conserver toutes ses classes dans de bonnes conditions d'enseignement.

Monsieur le Maire a envoyé un courrier aux autorités académiques pour marquer l'opposition générale à ce projet de fermeture.

Les délégués des parents d'élèves et l'APE restent mobilisés.

Pour aider les écoles, maternelle et élémentaire, n'hésitez pas à inscrire, pour la rentrée prochaine, vos enfants dès maintenant.

Pour tout renseignement : Pour l'école maternelle auprès de la Mairie ☎ 05 91 98 90 08,
pour l'école élémentaire au ☎ 05 61 98 76 25 de préférence le mardi.



Le recensement citoyen est à réaliser dès vos 16 ans



Pour s'inscrire à tout examen (CAP, Baccalauréat, permis de conduire...) et concours, une attestation est **OBLIGATOIRE** !

Celle-ci sera délivrée par votre Mairie sur présentation de votre carte d'identité accompagnée du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

16 ANS
C'EST LE
RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Six jeunes élus du CMJ représentant Aurignac dans un rassemblement départemental de jeunes conseillers sont invités, comme lors du mandat précédent, à une journée de réflexion et d'ateliers, **le samedi 2 mars à l'Hôtel du Département**. Ils seront accompagnés d'un élu et d'un agent de la commune ainsi que d'une jeune effectuant son SNU (Service National Universel).



L'ADMR d'Aurignac propose une prestation de livraison de repas à domicile

dans les secteurs d'Aurignac et de Saint Martory, à compter de mi-mars 2024.

Ce service est mis en place pour les aînés et les actifs qui souhaiteraient disposer de cette prestation.

Pour toute question et devis gratuit contacter l'ADMR d'AURIGNAC ☎ 05 61 98 98 67.

NOUVEAU



Offre de stage H/F « Mobilité innovante et durable »



Le Pays Comminges Pyrénées recherche un(e) stagiaire pour participer au déploiement du projet de « Mobilité durable et innovante ». Le stage proposé est prévu sur 6 mois et est destiné à un(e) étudiant(e) en Master 2. Le démarrage peut se faire dès que possible, et au plus tard le 1^{er} avril. **Candidature (LM et CV)** à adresser par mail : pays@commingespynes.fr ou par courrier : PETR Pays Comminges Pyrénées - Monsieur le Président - 21 Place du Foirail - 31800 Saint-Gaudens.

Les prochaines élections européennes sont prévues le dimanche 9 juin 2024



Tout citoyen français et européen âgé de 18 ans au moins la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Si vous avez récemment atteint l'âge de 18 ans, vous êtes d'office inscrit sur les listes électorales (mais n'hésitez pas à le vérifier).

Les électeurs français auront jusqu'au **vendredi 3 mai 2024 pour s'inscrire sur les listes électorales** de leur commune, leur permettant ainsi de prendre part aux élections européennes de 2024. Une démarche qui peut s'effectuer directement auprès de la mairie de sa ville ou, encore plus facilement, [en ligne grâce à un portail dédié](#).

À noter toutefois : pour les inscriptions et changements en ligne, la date limite est fixée au mercredi 1^{er} mai 2024.

Travaux à l'école maternelle Joséphine Baker

Lors des vacances d'hiver, en l'absence des élèves et du personnel, les travaux se sont poursuivis. En préambule quelques opérations de désamiantage ont eu lieu. Les gains thermiques sur le bâtiment se poursuivent avec l'isolation par l'extérieur et celle des combles.

Tous les réseaux passant par les combles perdus sont mis en place. Les plafonniers qui permettront le chauffage, leur habillage en plaques de plâtre, ainsi que le système de ventilation seront opérationnels ; toutes les nouvelles descentes d'eaux pluviales seront posées. L'ensemble sera fonctionnel à la reprise de l'école. Le préau et les murs extérieurs des classes côté cour seront habillés d'un bardage bois du plus bel effet. La casquette en béton de l'entrée va disparaître.

La dernière tranche principale de travaux se déroulera aux vacances de printemps. Puis aux vacances d'été, des travaux de finition permettront de livrer un bâtiment rénové et isolé à la rentrée de septembre 2024.

Travaux et aménagements

Peinture et signalétique : repeinte par nos agents, la signalétique horizontale (peinture au sol) est une signalisation de police : le respect de ces marquages au sol est donc obligatoire, notamment pour permettre la circulation des bus, camions et autres gros véhicules. Tout stationnement contrevenant sera signalé à la gendarmerie pour suite à donner. Merci de votre civisme.

La nacelle : le toit et les gouttières de l'église ont pu être nettoyés grâce à la nacelle. La nature reprend vite ses droits sans notre intervention.

Plantations : deux arbustes « Feijoa » ornent désormais l'entrée de la Mairie, les arbustes précédents ont été transférés à l'îlot de l'ancienne perception au sol plus profond et donc plus propice pour cette espèce. Un catalpa à feuilles étroites a aussi été planté sur le parking face à la pharmacie.

Tailles : les sapinettes de la zone artisanale, la haie de la gendarmerie, celles de la salle polyvalente et du parking de l'école élémentaire ont toutes été taillées.

Au Marché : à chaque entrée du Foirail, un grand panneau indicateur précise le jour et les horaires du marché des producteurs en complément des petits déjà posés récemment. Gageons que les conducteurs de véhicules, mieux informés, respecteront les interdictions de stationnement le samedi matin !

Au Foirail : au-dessus de la place du Foirail, deux jeux pour enfants qui étaient autrefois au square du plateau ont retrouvé leur place pour amuser les petits.

Engagé pour le végétal : c'est maintenant l'îlot du collège qui va être replanté et végétalisé. Dans le même ordre d'idée le parterre au-dessus de la bibliothèque a été fleuri après le retrait de la bâche plastique polluante pour le sol. Nous progressons ainsi en accord avec la charte « engagé pour le végétal » favorable à la biodiversité au-delà du fleurissement.

Mairie : un seuil métallique masquant les défauts et évitant tout risque de chute a été installé par nos agents techniques à l'entrée de la mairie.

Panorama : Un banc offrant une vue imprenable sur les Pyrénées a été installé en face de la mairie, le panneau sucette d'informations municipales et associatives à la demande, a été maintenu et reculé.

AGENDA 2024

L'agenda 2024 est toujours disponible en Mairie, il vous suffit de le demander !



Prochain passage de l'EXPERTIBUS

Mardi 26 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h - **Place du Foirail (à côté de la Poste)**



La Glissade - ☎ 07 53 62 75 72

Sur réservations : <https://www.facebook.com/laglissadebaby>

14/03 à 20h30 : Concert par Alfredo Buendia y los Picaflors
22/03 à 20h30 : Spectacle clown « Excès »
28,29,30 à 20h, **31/03** à 18h : Cirque « Machefer » par Le Cirque Plaisir
31/03 à 18h : Théâtre « Crise » par la Troupe Éphémère Et Désobéissante (TEED)



La Cafetière - ☎ 06 76 68 59 43

Tous les renseignements sur :
<https://www.lacafetiere-aurignac.fr/>



Culture et Patrimoine



Depuis la création de la saison culturelle en 2018, ce sont trente spectacles qui ont été programmés, amenant la culture et le spectacle vivant en milieu rural, proposant une offre riche et variée, pour tous les goûts et tous les âges !

Pour préparer la saison 2024, Philippe BERTRAND et Magalie LANDAIS participent à des journées professionnelles de présentation de spectacles vivants. Leur sélection, après validation du conseil municipal, constituera la saison culturelle 2024, que vous découvrirez dans le livret édité au mois de mai.

[mairie aurignac culture et patrimoine](#)



MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Votre Musée vous accueille et vous propose

Réservation conseillée : ☎ 05.61.90.90.72 • <http://musee-aurignacien.com/fr>

De nouveaux horaires : Hors période vacances scolaires, le musée sera ouvert : du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

Vendredi 08/03 à 18h30 - Café-Préhistoire : conférence de Laure METZ « Les premiers Homo sapiens maîtrisaient déjà l'arc et les flèches, il y a 54 000 ans ». À l'occasion de la *Journée mondiale de la femme* et en partenariat avec la mission *Égalité Femmes-Hommes* du CD31.

Dimanche 31/03 de 14h à 16h : chasse au trésor pour le week-end de Pâques - gratuit, tout public sur inscription avant le jeudi 28/03.

Cinédonjon mars



Vendredi 01/03 - 21h : Le temps d'aimer

Vendredi 08/03 - 21h : Daaaaaali !

Samedi 09/03 - 17h : Dune : deuxième partie

Vendredi 15/03 - 21h : Moi capitaine (vo)

Samedi 16/03 - 17h : Maison de retraite 2

Dimanche 17/03 - 16h : Léo la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci (animation)

Vendredi 22/03 - 21h : Perfect days (vo)

Vendredi 29/03 - 21h : Making of

Les Restaurants du Cœur



Fermeture des Restos du 6 au 26 mars

Reprise le mercredi 27 mars

la distribution aura lieu le **mercredi tous les 15 jours**, à partir de 14h, à la Salle paroissiale.

État civil

Naissance	Décès
BRUVIER D'ARC Aliénor, le 05/01 HAIDARI Danial, le 09/01	SENGES Fernande, le 22/01